

Commission des transports du Québec

---

---

ÉTUDE DES CRÉDITS  
2015-2016



Questions générales

---

---

Avril 2015

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### MINISTÈRE DES TRANSPORTS

#### DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR LES DEUX PARTIS D'OPPOSITION

#### QUESTIONS OFFICIELLES

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2014-2015 :
  - Les endroits et dates du départ et du retour;
  - copie des programmes et rapports de mission;
  - les personnes rencontrées;
  - le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.);
  - les noms des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre), regroupés par mission;
  - pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
  - la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant :
    - les détails de ces ententes;
    - les résultats obtenus à ce jour;
  - les investissements annoncés, le cas échéant ainsi que le nombre d'emplois estimé.
2. Pour chaque voyage fait en avion ou en hélicoptère fait au Québec par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels et des dirigeants d'organismes pour 2014-2015 :
  - l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
  - les coûts ventilés;
  - le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
  - pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.
  - le nombre d'emplois estimé.
3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet) en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :
  - la ventilation des sommes dépensées pour 2014-2015 et les prévisions pour 2014-2015;
  - les noms des firmes de publicité;
  - la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
  - les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie;
  - le but visé par chaque dépense;
  - dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
  - le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.)

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel :

- les sommes dépensées en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016, ventilées par type d'événement;
- Le but visé par chaque dépense;
- Le nombre total d'événements ventilé par type d'événements.

Par une firme externe :

- les sommes dépensées en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016, ventilées par type d'événement;
- le nom du professionnel ou de la firme de publicité
- la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation, contrat négocié, avenants);
- la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.
- Le but visé par chaque dépense;
- Le nombre total d'événements ventilé par type d'événements;

5. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisées par le ministère ou l'organisme :

- les sommes dépensées en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016, ventilées par type d'événement;
- le but recherché par chaque dépense;
- nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Organisés par une firme externe :

- les sommes dépensées en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016, ventilées par type d'événement;
- le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- la liste et les noms des fournisseurs ou des consultants s'il y a lieu;
- le but visé par chaque dépense;
- nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

6. La liste des dépenses en formation de communication organisées par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

- les sommes dépensées pour l'exercice financier 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016;
- le but visé par chaque dépense;
- la nature de la formation;
- les personnes concernées.

7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par le ministère (y compris le cabinet ministériel) ou un organisme en 2014-2015 en indiquant, pour chaque contrat :

- le nom du professionnel ou de la firme;
- les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- la date d'octroi du contrat;
- le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- l'échéancier;
- dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

8. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- la liste des soumissions et le montant de chacune des soumissions;
  - la grille d'évaluation des soumissions;
  - la justification du choix du soumissionnaire retenu;
  - le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
  - le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
9. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2014-2015 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par la sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics en indiquant :
- Le nombre d'autorisations;
  - Le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
  - Le nom de tous les sous-traitants associés au contrat faisant l'objet de cet octroi;
  - Le montant accordé;
  - Les motifs de la demande;
  - Tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.
10. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2014-2015 en indiquant pour chaque contrat :
- le nom du professionnel ou de la firme;
  - les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, le mandat et le résultat (rapport ou document final);
  - le coût;
  - L'échéancier;
  - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
11. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2014-2015 :
- le nombre de consultants externes intégrés (nombre de personnes) ou oeuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère ;
  - le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale) ;
  - le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants ;
  - le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé ;
  - une description de son mandat ;
  - la date de début de son contrat ;
  - la date prévue de fin de son contrat ;
  - sa rémunération annuelle.

12. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :
- le nom du projet;
  - la nature du projet;
  - l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
  - le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
  - les plus récentes évaluations du coût du projet;
  - les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
  - l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
  - les firmes ou OSBL associés au développement du projet (incluant les sous-traitants), les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
  - le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
  - le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
  - le nombre de consultants externes intégrés ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère;
  - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
  - indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la *Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics*.
13. Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, la direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2014-2015 (et ventilation pour chaque mois) de chacune des dépenses suivantes :
- a) la photocopie;
  - b) le mobilier de bureau;
  - c) l'ameublement;
  - d) la décoration et l'embellissement;
  - e) les distributeurs d'eau de source;
  - f) le remboursement des frais de transport;
  - g) le remboursement des frais d'hébergement;
  - h) le remboursement des frais de repas;
  - i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
  - j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
    - au Québec;
    - à l'extérieur du Québec.
14. Séparément, pour le cabinet ministériel, la direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2014-2015 (et la ventilation pour chaque mois) de chaque dépense reliée à la téléphonie :
- a) le nombre de téléphones cellulaires, « Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents utilisés;
  - b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
  - c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
  - d) les coûts d'acquisition des appareils;
  - e) le coût d'utilisation des appareils;
  - f) le coût des contrats téléphoniques;
  - g) le nom des fournisseurs;
  - h) le nombre de minutes utilisées;
  - i) les ordinateurs portables;
  - j) Le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
  - k) Le coût des frais d'itinérance;
  - l) Les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour pour les réseaux de la Santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) :

- A) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) 35 ans et plus;
- B) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) 35 ans et moins;
- C) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- D) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée par catégorie d'emploi;
- E) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) De plus, le coût moyen par employé, selon la classe de travail;
- F) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- G) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée par catégorie d'emploi;
- H) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- I) le nombre de personnes et la répartition par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) du personnel qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation;
- J) l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, etc. et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- K) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- L) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- M) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- N) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
- O) le nombre d'employés permanents et temporaires;
- P) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.

16. Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction :

- nombre de départs à la retraite en 2013-2014 et en 2014-2015 incluant le total et la ventilation des indemnités versées;
- nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- nombre de départs à la retraite prévu pour 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les indemnités de retraite qui seront versées ;
- nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats;

17. La liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2014-2015 en indiquant pour chacun d'eux :
- l'emplacement de la location;
  - la superficie totale pour chaque local loué;
  - la superficie totale réellement occupée;
  - la superficie inoccupée;
  - le coût de location au mètre carré;
  - le coût total de ladite location;
  - les coûts d'aménagement ou de rénovation réalisés depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
  - la durée du bail;
  - Le propriétaire de l'espace loué;
  - Le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.
18. Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir la ventilation des coûts pour 2014-2015 du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :
- La ou les dates des travaux ;
  - Les coûts ;
  - Le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
19. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2014-2015 en indiquant pour chaque individu :
- la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
  - le titre de la fonction;
  - l'adresse du port d'attache;
  - le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
  - la prime de départ versée, le cas échéant;
  - le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
  - la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
  - la description de tâches;
  - le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2014-2015;
  - le nombre total d'employés au cabinet;
  - La masse salariale totale par cabinet pour les années financières, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015;
  - le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la fonction occupée;
  - s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*
20. Liste des sommes d'argent versées en 2014-2015 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme en indiquant :
- le nom de l'organisme ou de la personne concernée;
  - la circonscription électorale;
  - le montant attribué;
  - le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
21. Liste du personnel hors structure par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) rémunéré par le ministère mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :
- le nom de la personne;
  - le poste occupé;
  - le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
  - l'assignation initiale;
  - l'assignation actuelle;
  - la date de l'assignation hors structure;
  - la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

22. Liste du personnel en disponibilité par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :
- le poste initial;
  - le salaire;
  - le poste actuel, s'il y a lieu;
  - la date de la mise en disponibilité;
  - les prévisions pour 2015-2016.
23. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc. fournir pour 2014-2015 le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé en ventilant :
- par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaire, etc.) ;
  - par catégorie d'âge ;
  - prévisions pour 2015-2016.
24. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres en indiquant :
- le nom de la personne;
  - le poste occupé et le nom de l'organisme;
  - le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
  - l'assignation initiale;
  - l'assignation actuelle;
  - la date de l'assignation hors structure;
  - la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
25. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur internet (Euréka, etc.) du ministère et des organismes publics **en 2014-2015** en précisant pour chaque abonnement :
- coût de chacun;
  - le fournisseur;
  - la nature du service;
26. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.
27. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir et ce, depuis l'existence du site :
- a) le nom du site web;
  - b) le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site;
  - c) les coûts de construction du site;
  - d) les coûts d'hébergement, de l'entretien et de la mise à jour;
  - e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
  - f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites;
  - g) la fréquence moyenne de mise à jour;
  - h) le responsable du contenu sur le site.
28. Nominations, depuis le 1er avril 2014, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :
- la liste;
  - les mandats;
  - les contrats octroyés pour chaque mandat;
  - le résultat du travail effectué;
  - les échéances prévues;
  - les sommes impliquées.
29. Pour 2014-2015, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.

30. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 :
- Les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
  - Le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
  - Le nombre total de demandes reçues;
  - Le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
  - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
  - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
  - le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.
31. La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres en 2014-2015 :
- le coût (déplacements, etc.);
  - le nombre de ressources affectées;
  - le nombre de rencontres;
  - le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.
32. La liste des ententes et leur nature, signées en 2014-2015 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.
33. Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016.
34. Tel que prévu dans la *Politique de financement des services publics* :
- l'inventaire complet des services que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens;
  - les tarifs qu'ils exigent;
  - le coût unitaire de chacun de ceux-ci;
  - la liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2015-2016.
35. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016.
36. Pour chaque ministère et organisme, les sommes reçues en 2013-2014 et en 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 et 2016-2017 en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chacun des programmes, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
37. Pour chaque ministère et organisme, (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour 2014-2015 en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) le montant total des primes au rendement et des bonis.
38. Pour chaque ministère et organisme, (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour 2014-2015 en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) le montant total des primes de départ, incluant les montants versés pour bris de contrat.
39. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2014-2015 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

40. En 2014-2015, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée ?
- Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;
  - Fournir la liste des salaires versés à chaque personne.
41. Fournir la liste des salaires versés à chaque personne; En 2014-2015, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique, incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leur fonction à la suite du changement de gouvernement ?
- Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;
  - Boni ou prime reliés au déplacement de la fonction.
42. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.
43. Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.
44. Coûts de reconduction des programmes existants :
- liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2014-2015 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2015-2016;
  - Pour chacun de ces programmes existants en 2014-2015, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2015-2016, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
45. Liste des situations en 2014-2015 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015. Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
46. Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Nord en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
47. Ventilation du budget du ministère consacré à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Nord pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
48. Portrait global et montant global de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2014-2015 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés suite à une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.
- Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information et sous quel format. Si oui, fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié en indiquant :
- Le nombre d'autorisations;
  - Le nom du professionnel ou de la firme touchée;
  - Le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
  - Le montant accordé;
  - Le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
  - Les motifs de la demande;
  - Tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

49. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 :
- a) La dépense totale (opération et capital);
  - b) Les grands dossiers en cours;
  - c) Le nombre d'employés attirés aux dossiers informatiques;
  - d) Le nombre de consultants externes attirés aux dossiers informatiques.
50. 50 a) :  
 Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2014-2015 en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale;
- 50 b) :  
 Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2014-2015 en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : les indemnités de retraite s'il y a lieu.
51. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2014-2015 en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme;
52. Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :
- a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et les organismes visant une réduction d'au minimum 2% de leur niveau d'effectifs;
  - b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
  - c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;
  - d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.
- Fournir les prévisions pour 2015-2016.
53. Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées ou amorcées en 2014-2015 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.
54. Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc. produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2014-2015 en indiquant pour chacun :
- a) le sujet;
  - b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
  - c) les coûts reliés à sa réalisation;
  - d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu;
  - e) préciser pour chacun s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

##### Question 1

###### Titre

Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2014-2015 :

- Les endroits et dates du départ et du retour;
- copie des programmes et rapports de mission;
- les personnes rencontrées;
- le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.);
- les noms des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre), regroupés par mission;
- pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant :
  - les détails de ces ententes;
  - les résultats obtenus à ce jour;
- les investissements annoncés, le cas échéant ainsi que le nombre d'emplois estimé.

###### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Aucun voyage hors Québec à la Commission des transports du Québec en 2014-2015.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

##### Question 2

###### **Titre**

Pour chaque voyage fait en avion ou en hélicoptère fait au Québec par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels et des dirigeants d'organismes pour 2014-2015 :

- l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- les coûts ventilés;
- le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.
- le nombre d'emplois estimé.

###### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Aucun voyage fait en avion par le dirigeant d'organisme.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

#### Question 3

##### Titre

Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet) en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- la ventilation des sommes dépensées pour 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016;
- les noms des firmes de publicité;
- la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie;
- le but visé par chaque dépense;
- dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

##### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

##### Sommes dépensées en 2014-2015

<b>Publicité dans les journaux, revues ou autres médias, commandites</b>	
Aucune dépense	\$ -
<b>TOTAL</b>	<b>\$ -</b>
<b>Dépliants publicitaires et outils promotionnels</b>	
Aucune dépense	\$ -
<b>TOTAL</b>	<b>\$ -</b>
<b>Participation à des congrès et événements spéciaux</b>	
<i>But: Promouvoir les services de la CTQ auprès de ses clientèles</i>	
Congrès annuel de l'Association nationale des camionneurs artisans inc. (ANCAI)	
- Transport, montage et démontage (CSPQ)	601,41 \$
63e Congrès annuel de l'Association du camionnage du Québec (ACQ)	
- Transport, montage et démontage (CSPQ)	290,14 \$
- Location d'espace	2 620,00 \$
Congrès de la Fédération des transporteurs par autobus du Québec	
- Transport, montage et démontage (CSPQ)	1 100,51 \$
- Location d'espace	2 300,00 \$
Congrès annuel de l'Association des mandataires en vérification mécanique du Québec (ASMAVERMEQ)	
- Transport, montage et démontage (CSPQ)	897,71 \$

Colloque annuel des conducteurs d'autobus professionnels - Transport, montage et démontage	219,82 \$
Salon Expo-Cam - Location d'espace	1 925,00 \$
Frais d'entreposage du kiosque au CSPQ	240,00 \$
TOTAL	10 194,59 \$
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>10 194,59 \$</b>

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

#### Question 4

##### **Titre**

Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.)

##### Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel :

- les sommes dépensées en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016, ventilées par type d'événement;
- Le but visé par chaque dépense;
- Le nombre total d'événements ventilé par type d'événements.

##### Par une firme externe :

- les sommes dépensées en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016, ventilées par type d'événement;
- le nom du professionnel ou de la firme de publicité
- la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation, contrat négocié, avenants);
- la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.
- Le but visé par chaque dépense;
- Le nombre total d'événements ventilé par type d'événements.

##### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

La Commission des transports n'a organisé aucun événement de ce type entre le 1<sup>er</sup> avril 2014 et le 31 mars 2015.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION**

**FICHE EXPLICATIVE**

**Question 5**

**Titre**

La liste des dépenses en formation de communication :

Organisées par le ministère ou l'organisme :

- les sommes dépensées en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016, ventilées par type d'événement;
- le but recherché par chaque dépense;
- nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Organisés par une firme externe :

- les sommes dépensées en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016, ventilées par type d'événement;
- le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- la liste et les noms des fournisseurs ou des consultants s'il y a lieu;
- le but visé par chaque dépense;
- nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Sur présentation de preuves de réussite, remboursement à un employé des frais de scolarité de trois cours suivis dans le cadre d'un certificat en communication publique pour un montant total de 672,15 \$.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

##### Question 6

**Titre**

La liste des dépenses en formation de communication organisées par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

- les sommes dépensées pour l'exercice financier 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016;
- le but visé par chaque dépense;
- la nature de la formation;
- les personnes concernées.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Aucune dépense de ce type à la Commission des transports du Québec.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

##### Question 7

###### **Titre**

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par le ministère (y compris le cabinet ministériel) ou un organisme en 2014-2015 en indiquant, pour chaque contrat :

- le nom du professionnel ou de la firme;
- les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- la date d'octroi du contrat;
- le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- l'échéancier;
- dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

###### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Voir les tableaux ci-joints pour la liste des contrats inférieurs à 25 000 \$.

Quant aux contrats de plus de 25 000 \$, ils sont publiés mensuellement sur le site internet du Ministère.

Les seuils réglementaires d'appels d'offres publics sont de 100 000 \$ pour les contrats de services professionnels et les contrats de nature technique et de 25 000 \$ pour les contrats d'approvisionnement.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION**

**FICHE EXPLICATIVE**

**Question 8**

**Titre**

Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- la liste des soumissions et le montant de chacune des soumissions;
- la grille d'évaluation des soumissions;
- la justification du choix du soumissionnaire retenu;
- le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

La Commission des transports n'a effectué aucun appel d'offres public en 2014-2015.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

##### Question 9

###### **Titre**

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2014-2015 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par la sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics en indiquant :

- Le nombre d'autorisations;
- Le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- Le nom de tous les sous-traitants associés au contrat faisant l'objet de cet octroi;
- Le montant accordé;
- Les motifs de la demande;
- Tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

###### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Aucun contrat n'a fait l'objet d'une autorisation du dirigeant d'organisme à la Commission des transports du Québec.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

##### Question 10

###### **Titre**

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2014-2015 en indiquant pour chaque contrat :

- le nom du professionnel ou de la firme;
- les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, le mandat et le résultat (rapport ou document final);
- le coût;
- L'échéancier;
- dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

###### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Ne s'applique pas à la Commission des transports du Québec.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

##### Question 11

###### **Titre**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2014-2015 :

- le nombre de consultants externes intégrés (nombre de personnes) ou oeuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère ;
- le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale) ;
- le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants ;
- le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé ;
- une description de son mandat ;
- la date de début de son contrat ;
- la date prévue de fin de son contrat ;
- sa rémunération annuelle.

###### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Ces informations sont également disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca>.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

#### Question 12

##### Titre

Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- le nom du projet;
- la nature du projet;
- l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- les plus récentes évaluations du coût du projet;
- les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- les firmes ou OSBL associés au développement du projet (incluant les sous-traitants), les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère;
- la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la *Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics*.

##### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La Commission des transports du Québec n'a aucun projet en cours supérieur à 100 000 \$.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

##### Question 13

###### Titre

Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, la direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2014-2015 (et ventilation pour chaque mois) de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) les distributeurs d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
  - au Québec;
  - à l'extérieur du Québec.

###### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

###### Pour la Commission des transports du Québec

a) La photocopie;	26 446 \$
b) c) Le mobilier de bureau et l'ameublement;	1 900 \$
d) La décoration et l'embellissement;	0 \$
e) Les distributeurs d'eau de source;	0 \$
f) g) h) Le remboursement des frais de transports d'hébergement et de repas	102 743 \$
i) Le remboursement des frais d'alcool et de fêtes	32 \$
j) L'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement	
- au Québec;	33 767 \$
- à l'extérieur du Québec;	0 \$

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

#### Question 14

##### Titre

Séparément, pour le cabinet ministériel, la direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2014-2015 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires, « Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents utilisés;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
- c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- d) les coûts d'acquisition des appareils;
- e) le coût d'utilisation des appareils;
- f) le coût des contrats téléphoniques;
- g) le nom des fournisseurs;
- h) le nombre de minutes utilisées;
- i) les ordinateurs portables;
- j) Le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
- k) Le coût des frais d'itinérance;
- l) Les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

##### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Pour la Commission des transports du Québec (au 28 février 2015)

a) Le nombre de téléphones cellulaires;	9
a) Le nombre de BlackBerry;	9
b) Le nombre de tablettes électroniques utilisées;	0
c) Le nombre de téléavertisseurs utilisés;	0
d) Les coûts d'acquisition des appareils;	158 \$
e) Le coût d'utilisation des appareils;	18 \$
f) Le coût des contrats téléphoniques (téléphonie mobile);	4 282 \$
g) Le nom des fournisseurs	CSPQ Rogers
h) Le nombre de minutes utilisées;	10 555
i) Les ordinateurs portables;	1 671 \$
j) Le nombre d'ordinateurs portables utilisés;	62
k) Le coût des frais d'itinérance;	0 \$
l) Les coûts de résiliation, s'il y a lieu.	0 \$

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

#### FICHE EXPLICATIVE

#### Question 15

##### Titre

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour pour les réseaux de la Santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation :

- A) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) 35 ans et plus;
- B) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) 35 ans et moins;
- C) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- D) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée par catégorie d'emploi;
- E) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) De plus, le coût moyen par employé, selon la classe de travail;
- F) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- G) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée par catégorie d'emploi;
- H) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- I) le nombre de personnes et la répartition par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) du personnel qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation;
- J) l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, etc. et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- K) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- L) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- M) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- N) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
- O) le nombre d'employés permanents et temporaires;
- P) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.

## Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

- **A B) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel pour chaque catégorie d'emploi.**  
Voir tableau 15.1 ci-joint.
- **C) Le nombre total de jours de maladie pris ;  
E) Le nombre total d'heures de travail supplémentaires réalisées ;  
F) Le nombre total de jours de vacances pris.**  
Voir tableau 15.2 ci-joint.
- **D) Les réserves de congés de maladie par tranche ;  
G) Les réserves de jours de vacances par tranche.  
H) Nombre de plainte pour harcèlement psychologique.**  
Non pertinent à l'étude des crédits.

- **I) Le nombre et la répartition par catégories d'emploi qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite.**

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1 de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

- **J) Évolution de l'effectif régulier par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).**  
Voir tableau 15.3 ci-joint.
- **K) Évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir :**  
2014-2015 : 8
- **L) Nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;**  
2014-2015 : 0
- **M) Nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).**  
Voir tableau 15.3 ci-joint.
- **N) Niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.**  
La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

### **O) Nombre d'employés permanents et temporaires.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

### **P) Nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Tableau 15.1

Exercice 2014-2015

(Ces données concernent le personnel régulier assujéti à la LFP)

Répartition du personnel par catégorie d'emploi et tranche d'âge

Catégorie d'emploi	Personnel	- de 35 ans	35 ans et +
Cadres	8	0	8
Professionnels	30	5	25
Personnels de bureau, techniciens et assimilés	62	11	51
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>16</b>	<b>84</b>

Répartition du personnel masculin par catégorie d'emploi et tranche d'âge

Catégorie d'emploi	Hommes	- de 35 ans	35 ans et +
Cadres	3	0	3
Professionnels	13	1	12
Personnels de bureau, techniciens et assimilés	15	2	13
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>	<b>3</b>	<b>28</b>

Répartition du personnel féminin par catégorie d'emploi et tranche d'âge

Catégorie d'emploi	Femmes	- de 35 ans	35 ans et +
Cadres	5	0	5
Professionnels	17	4	13
Personnels de bureau, techniciens et assimilés	47	9	38
<b>TOTAL</b>	<b>69</b>	<b>13</b>	<b>56</b>

Répartition des personnes handicapées par catégorie d'emploi et tranche d'âge

Catégorie d'emploi	Personnes handicapées	- de 35 ans	35 ans et +
Cadres	0	0	0
Professionnels	0	0	0
Personnels de bureau, techniciens et assimilés	2	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Répartition des personnes anglophones par catégorie d'emploi et tranche d'âge

Catégorie d'emploi	Personnes anglophones	- de 35 ans	35 ans et +
Cadres	0	0	0
Professionnels	1	1	0
Personnels de bureau, techniciens et assimilés	2	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>

Tableau 15.1 (suite)

(Ces données concernent le personnel régulier assujetti à la LFP)

Répartition des personnes autochtones par catégorie d'emploi et tranche d'âge

Catégorie d'emploi	Personnes autochtones	- de 35 ans	35 ans et +
Cadres	0	0	0
Professionnels	0	0	0
Personnels de bureau, techniciens et assimilés	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

Répartition des personnes de communautés culturelles par catégorie d'emploi et tranche d'âge

Catégorie d'emploi	Personnes comm. cul.	- de 35 ans	35 ans et +
Cadres	0	0	0
Professionnels	3	0	3
Personnels de bureau, techniciens et assimilés	17	3	14
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>3</b>	<b>17</b>

Tableau 15.2

Nombre de jours de maladies et de jours de vacances pris par le personnel

Répartition de la rémunération et du nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel  
(personnel étudiant exclu)

**15-C. Nombre de congés de maladies utilisés (sur une base annuelle) en 2014-2015**

	Nombre de jours total
Congés maladies utilisés	633,5

**15-E. Nombre et répartition des heures supplémentaires travaillées (sur une base annuelle) en 2014-2015**

	Nombre d'heures total
Heures supplémentaires compensées	449,47
Heures supplémentaires payées	125,11
<b>Total heures supplémentaires travaillées</b>	<b>574,58</b>

**15-F. Nombre de jours de vacances utilisés (sur une base mensuelle) en 2014-2015**

Mois	Professionnels	PBTA	Cadres	Nombre de jours de vacances total
Avril	16,5	39,5	0	<b>56</b>
Mai	7	82,5	3	<b>92,5</b>
Juin	72,5	193,5	18,5	<b>284,5</b>
Juillet	140	309	55,5	<b>504,5</b>
Août	206,5	386	52	<b>644,5</b>
Septembre	44,5	55,5	9	<b>109</b>
Octobre	24	12,5	4	<b>40,5</b>
Novembre	22,5	18	0,5	<b>41</b>
Décembre	54	130	21,5	<b>205,5</b>
Janvier	31	56,5	10	<b>97,5</b>
Février	12	45,5	13	<b>70,5</b>
Mars	12,5	62,5	7,5	<b>82,5</b>
<b>Total</b>	<b>643</b>	<b>1391</b>	<b>194,5</b>	<b>2228,5</b>

Tableau 15.3

(Les données fournies concernent les employés réguliers.)

Effectifs réguliers assujettis à la LFP par catégorie d'emploi et par territoire de travail

	2014-2015	
	Québec	Montréal
Cadres	6	2
Professionnels	16	14
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	27	35
Sous-total	49	51
Total	100	

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

#### FICHE EXPLICATIVE

#### Question 16

##### Titre

Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction :

- nombre de départs à la retraite en 2013-2014 et en 2014-2015 incluant le total et la ventilation des indemnités versées;
- nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- nombre de départs à la retraite prévu pour 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les indemnités de retraite qui seront versées ;
- nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

##### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

##### Commission des transports du Québec :

##### ○ **Nombre de départs à la retraite en 2014-2015;**

2 départs à la retraite.

Aucune indemnité de retraite versée.

##### ○ **Nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats;**

1 retraité de la fonction publique a été engagé à la Commission des transports du Québec pour un contrat.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

#### Question 17

##### Titre

La liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2014-2015 en indiquant pour chacun d'eux :

- l'emplacement de la location;
- la superficie totale pour chaque local loué;
- la superficie totale réellement occupée;
- la superficie inoccupée;
- le coût de location au mètre carré;
- le coût total de ladite location;
- les coûts d'aménagement ou de rénovation réalisés depuis le 1<sup>er</sup> avril 2012, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- la durée du bail;
- Le propriétaire de l'espace loué;
- Le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

##### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Pour la Commission des transports du Québec

Québec	Montréal
<u>Emplacement de la location ;</u> 200, chemin Sainte-Foy	545, boul. Crémazie Est
<u>Superficie du local loué;</u> 2 268,11 m <sup>2</sup>	1942,99 m <sup>2</sup>
<u>Loyer total annuel;</u> 431 733,60 \$	699 305,76 \$
<u>Loyer annuel d'aménagement;</u> 0 \$	0 \$
<u>Date de fin du bail;</u> 30 avril 2030	30 avril 2023
<u>Propriétaire de l'espace loué;</u> Whiterock 200 Ste-Foy inc.	Le Fonds de solidarité des travailleurs du Qc

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

##### Question 18

###### **Titre**

Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir la ventilation des coûts pour 2014-2015 du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :

- La ou les dates des travaux ;
- Les coûts ;
- Le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

###### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Aucune dépense de ce type pour la haute direction de la Commission des transports du Québec.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

##### Question 19

###### Titre

Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2014-2015 en indiquant pour chaque individu :

- la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- le titre de la fonction;
- l'adresse du port d'attache;
- le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- la prime de départ versée, le cas échéant;
- le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- la description de tâches;
- le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2014-2015;
- le nombre total d'employés au cabinet;
- La masse salariale totale par cabinet pour les années financières, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015;
- le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la fonction occupée;
- s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*

###### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Ne s'applique pas à la Commission des transports du Québec.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION**

**FICHE EXPLICATIVE**

**Question 20**

**Titre**

Liste des sommes d'argent versées en 2014-2015 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme en indiquant :

- le nom de l'organisme ou de la personne concernée;
- la circonscription électorale;
- le montant attribué;
- le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Ne s'applique pas à la Commission des transports du Québec.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

##### Question 21

###### **Titre**

Liste du personnel hors structure par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) rémunéré par le ministère mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère:

- le nom de la personne;
- le poste occupé;
- le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- l'assignation initiale;
- l'assignation actuelle;
- la date de l'assignation hors structure;
- la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

###### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Aucun employé n'est actuellement hors structure à la Commission des transports.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

#### Question 22

**Titre**

Liste du personnel en disponibilité par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- le poste initial;
- le salaire;
- le poste actuel, s'il y a lieu;
- la date de la mise en disponibilité;
- les prévisions 2015-2016.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

##### Question 23

###### **Titre**

Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.) fournir pour 2014-2015 le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé en ventilant :

- par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaire, etc.) ;
- par catégorie d'âge ;
- prévisions pour 2015-2016.

###### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

##### Question 24

###### **Titre**

Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres en indiquant :

- le nom de la personne;
- le poste occupé et le nom de l'organisme;
- le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- l'assignation initiale;
- l'assignation actuelle;
- la date de l'assignation hors structure;
- la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

###### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Aucun employé n'est rémunéré par la Commission des transports du Québec et affecté à des organismes parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

##### Question 25

###### Titre

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur internet (Euréka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2014-2015 en précisant pour chaque abonnement :

- coût de chacun;
- le fournisseur;
- la nature du service;

###### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Pour la Commission des transports du Québec

Service internet d'information;	3 020 \$
Journaux ou magazines;	60 \$
Livres ou guides de référence liés aux activités de la Commission	4 250 \$

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION**

**FICHE EXPLICATIVE**

**Question 26**

**Titre**

Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Aucune dépense de ce type n'a été effectuée à la Commission des transports du Québec en 2014-2015.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

#### Question 27

##### Titre

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir et ce, depuis l'existence du site :

- a) le nom du site web;
- b) le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, de l'entretien et de la mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites;
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.

##### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Aucun développement en 2014-2015.

##### **Le site Internet de la CTQ :**

[www.ctq.gouv.qc.ca](http://www.ctq.gouv.qc.ca)

##### **Le coût de l'entretien et de la mise à jour :**

Pour 2014-2015, la CTQ a déboursé un montant de 12 750 \$ au CSPQ pour l'hébergement (3 000\$) et l'entretien (9 750\$) de son site Web informationnel.

##### **Le responsable du contenu sur le site :**

La responsabilité du site Web informationnel est assumée par le responsable des communications à la CTQ. Il agit donc à titre de gestionnaire des contenus du site Web informationnel (Édimestre). Il est également responsable de son identité graphique (concept graphique), de l'application de la politique linguistique ainsi que de son accessibilité.

##### **La fréquence moyenne de mise à jour :**

La fréquence de mise à jour des sections à caractère informatif est très variable. Les mises à jour sont principalement dictées par les changements législatifs et réglementaires touchant la mission de la CTQ.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION**

**FICHE EXPLICATIVE**

**Question 28**

**Titre**

Nominations, depuis le 1er avril 2014, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée:

- la liste;
- les mandats;
- les contrats octroyés pour chaque mandat;
- le résultat du travail effectué;
- les échéances prévues;
- les sommes impliquées.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Aucune nomination de ce type à la Commission des transports du Québec depuis le 1<sup>er</sup> avril 2014.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION**

**FICHE EXPLICATIVE**

**Question 29**

**Titre**

Pour 2014-2015, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Ne s'applique pas à la Commission des transports du Québec.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION**

**FICHE EXPLICATIVE**

**Question 30**

**Titre**

Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 :

- Les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
- Le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- Le nombre total de demandes reçues;
- Le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
- le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
- le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au rapport annuel 2014-2015 de la Commission des transports du Québec.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION**

**FICHE EXPLICATIVE**

**Question 31**

**Titre**

La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres en 2014-2015 :

- le coût (déplacements, etc.);
- le nombre de ressources affectées;
- le nombre de rencontres;
- le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Ne s'applique pas à la Commission des transports du Québec.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION**

**FICHE EXPLICATIVE**

**Question 32**

**Titre**

La liste des ententes et leur nature, signées en 2014-2015 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Ne s'applique pas à la Commission des transports du Québec.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION**

**FICHE EXPLICATIVE**

**Question 33**

**Titre**

Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Ne s'applique pas à la Commission des transports du Québec.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION**

**FICHE EXPLICATIVE**

**Question 34**

**Titre**

Tel que prévu dans la *Politique de financement des services publics* :

- l'inventaire complet des services que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens;
- les tarifs qu'ils exigent;
- le coût unitaire de chacun de ceux-ci;
- la liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2015-2016.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au rapport annuel 2014-2015

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION**

**FICHE EXPLICATIVE**

**Question 35**

**Titre**

Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION**

**FICHE EXPLICATIVE**

**Question 36**

**Titre**

Pour chaque ministère et organisme, les sommes reçues en 2013-2014 et en 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 et 2016-2017 en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chacun des programmes, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Une contribution financière pour l'administration, l'application uniforme et le respect des normes de sécurité du Code canadien de sécurité pour les transporteurs routiers a été signé le 31 mars 2011. L'entente de 6 ans s'échelonne du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2015.

Pour l'exercice 2013-2014 : une somme de 307 781\$ a été reçue en février 2015.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

##### Question 37

**Titre**

Pour chaque ministère et organisme, (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour 2014-2015, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) le montant total des primes au rendement et des bonis.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Le montant total des primes au rendement et des bonis attribués à la Commission des transports du Québec en 2014-2015 est de 21 154\$.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

##### Question 38

**Titre**

Pour chaque ministère et organisme, (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour 2014-2015, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) le montant total des primes de départ, incluant les montants versés pour bris de contrat.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Aucune prime de départ n'a été versée en 2013-2014 et en 2014-2015 par la Commission des transports du Québec.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

##### Question 39

**Titre**

Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2014-2015 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION**

**FICHE EXPLICATIVE**

**Question 40**

**Titre**

En 2014-2015, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée ?

- Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;
- Fournir la liste des salaires versés à chaque personne.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Il n'y a pas de cadre ou de dirigeant qui reçoit une rémunération sans exercer de fonctions à la Commission des transports du Québec.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

##### Question 41

###### **Titre**

En 2014-2015, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique, incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leur fonction à la suite du changement de gouvernement ?

- Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;
- Fournir la liste des salaires versés à chaque personne;
- Boni ou prime reliés au déplacement de la fonction.

###### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif pour tous les ministères ou organismes.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION**

**FICHE EXPLICATIVE**

**Question 42**

**Titre**

La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Aucun comité n'a été formé par la Commission des transports du Québec.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

##### Question 43

**Titre**

Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Ne s'applique pas à la Commission des transports du Québec.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION**

**FICHE EXPLICATIVE**

**Question 44**

**Titre**

Coûts de reconduction des programmes existants :

- liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2014-2015 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2015-2016;
- Pour chacun de ces programmes existants en 2014-2015, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2015-2016, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

##### Question 45

**Titre**

Liste des situations en 2014-2015 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015. Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION**

**FICHE EXPLICATIVE**

**Question 46**

**Titre**

Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Nord en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l'année 2014-2015 seulement.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION**

**FICHE EXPLICATIVE**

**Question 47**

**Titre**

Ventilation du budget du ministère consacré à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Nord pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l'année 2014-2015 seulement.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

##### Question 48

###### **Titre**

Portrait global et montant global de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2014-2015 qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés suite à une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information et sous quel format. Si oui, fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié en indiquant :

- Le nombre d'autorisations;
- Le nom du professionnel ou de la firme touchée;
- Le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- Le montant accordé;
- Le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
- Les motifs de la demande;
- Tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

###### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

La réponse à cette question se retrouve à la question générale 9.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

#### Question 49

##### Titre

Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 :

- La dépense totale (opération et capital);
- Les grands dossiers en cours;
- Le nombre d'employés attirés aux dossiers informatiques;
- Le nombre de consultants externes attirés aux dossiers informatiques.

##### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

- Les dépenses en informatique :

	Dépenses 2012-2013 (en k\$)	Dépenses 2013-2014 (en k\$)	Dépenses 2014-2015 (en k\$)	Prévisions 2015-2016 (en k\$)
<b>Opération</b> (dépenses non capitalisables)	2 115,0	2 078,6	2 103,0	1 935,9
<b>Capital</b> (dépenses capitalisables)	966,3	200,0	24,9	150,0
<b>Total</b>	<b>3 081,3</b>	<b>2 278,6</b>	<b>2 127,9</b>	<b>2 085,9</b>
<i>Provision</i> (développement informatique)				296,0*
<b>Total</b>	<b>3 081,3</b>	<b>2 278,6</b>	<b>2 127,9</b>	<b>2 381,9</b>

\* Aucun projet planifié en 2015-2016.

- Les grands dossiers en cours :

*Les informations sont disponibles sur le site internet du tableau de bord des projets en ressources informationnelles du gouvernement du Québec (<https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca>)*

- Le nombre d'employés attirés aux dossiers informatiques :
- Le nombre de consultants externes attirés aux dossiers informatiques :  
*Se référer à la réponse de la question générale 11.*

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

##### Question 50

**Titre**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2014-2015, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale;

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2014-2015 en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : les indemnités de retraite s'il y a lieu.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION**

**FICHE EXPLICATIVE**

**Question 51**

**Titre**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2014-2015, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

La réponse à cette question se retrouve au sein des fiches relatives aux questions générales 15 c) et 15 f).

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

#### FICHE EXPLICATIVE

#### Question 52

##### Titre

Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :

- a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et les organismes visant une réduction d'au minimum 2% de leur niveau d'effectifs;
- b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
- c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;
- d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.

Fournir les prévisions pour 2015-2016.

##### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes pour l'année 2014-2015 seulement.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION**

**FICHE EXPLICATIVE**

**Question 53**

**Titre**

Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées ou amorcées en 2014-2015 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

L'information sera présentée au rapport annuel 2014-2015 de la Commission des transports du Québec.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**  
**DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION**

**FICHE EXPLICATIVE**

**Question 54**

**Titre**

Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc. produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2014-2015 en indiquant pour chacun :

- a) le sujet;
- b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
- c) les coûts reliés à sa réalisation;
- d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu;
- e) préciser pour chacun s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.